

## **Incendie de 2 immeubles 'Verre et Acier' : point de situation**

Vendredi 03 novembre 2023

**Depuis l'incendie le 30 septembre 2023 de deux immeubles désaffectés du quartier Saint-Julien à Rouen, la Ville de Rouen agit en s'appuyant systématiquement sur deux principes fondamentaux : la précaution et la transparence. Dans ce cadre, elle informe régulièrement les habitantes et habitants. Voici un point sur la situation au vendredi 3 novembre 17h.**

### **- Résultats des analyses : aucune amianté détectée dans l'air**

La dangerosité de l'amiante est liée à son éventuelle inhalation. L'analyse de l'air est donc primordiale. Depuis l'incendie, de nombreuses campagnes de prélèvements sont réalisées. Aucune n'a jusqu'ici révélé d'amiante dans l'air.

Tous les résultats d'analyse sont publics, dans leur intégralité, sur le site de la Ville : <https://rouen.fr/evenement/2023/10/dernieres-informations-sur-lincendie-immeubles-dans-quartier-saint-julien>

Quatre pompes ont été posées aux quatre points cardinaux du site de l'incendie, afin de réaliser des contrôles réguliers. Les mesures réalisées jusqu'à présent n'ont détecté aucune présence d'amiante dans l'air, suggérant l'efficacité du système de brumisation mis en place pour maintenir les éventuelles particules au sol.

**Conformément au protocole en vigueur, une nouvelle mesure de l'air a été réalisée au début de cette semaine (aux quatre points cardinaux du site de l'incendie), sur une fenêtre de mesure de 24 heures. Les résultats sont désormais connus : une fois de plus, aucune amiante n'a été détectée.**

Vous trouverez le résultat de ces mesures en annexe de ce communiqué de presse, ainsi que sur le site internet de la Ville.

Ces mesures d'air se poursuivront, à intervalles réguliers, jusqu'à la fin du chantier de dépôt du surfactant sur le site.

### **- Suivi du site du sinistre : poursuite des travaux d'application du surfactant**

Depuis la fin des opérations de secours, c'est le propriétaire du site, Rouen Habitat, qui a pris le relais et assure le gardiennage et la gestion des décombres.

Comme annoncé lors de la réunion publique dimanche 8 octobre dernier, dans un premier temps un surfactant doit être posé ; il formera un film à la surface des décombres, permettant de limiter drastiquement la propagation éventuelle de fibres (même si à ce jour, aucune amiante n'a été détectée dans l'air, cf. supra).

C'est l'entreprise Demosten qui a été retenue par Rouen Habitat pour réaliser ce chantier.

Les travaux d'application du surfactant ont démarré cette semaine, conformément à ce qui avait été annoncé. Ils se poursuivront jusqu'au 15-20 novembre. Les travaux ont pris un léger retard, dû à la tempête CIARAN, au vent et aux fortes pluies qui se sont abattues ces derniers jours.

Dans l'attente, la brumisation se poursuit à l'aide de quatre brumisateurs, afin de maintenir les particules au sol. Ce système de brumisation sera progressivement stoppé, en fonction de l'avancement de l'application du surfactant et toujours dans le strict respect des exigences de sécurité et du principe de précaution.

**Après la pose du surfactant, la seconde phase consistera en l'évacuation des déchets. Rouen Habitat et le maître d'œuvre y travaillent d'ores et déjà :**

- **le cahier des charges relatif à cette opération d'évacuation est en cours de réalisation ;**
- **sur la base de ce cahier des charges, la consultation puis le choix des entreprises seront effectués d'ici la fin de l'année 2023. Le mode opératoire retenu pour le retrait des déchets sera défini en lien avec les autorités compétentes (DDETS, Inspection du travail, CARSAT...);**
- **les travaux d'évacuation des déchets devraient démarrer en janvier 2024 et durer jusqu'en juillet/août 2024.**

#### **- Réouverture du groupe scolaire Pépinières : objectif 4 décembre**

Notre priorité est et restera toujours la sécurité, civile et sanitaire, de toutes et tous. C'est la raison pour laquelle la Ville a décidé de fermer provisoirement le Groupe scolaire des Pépinières. Nous faisons tout pour rouvrir l'école dans les meilleurs délais, mais nous ne transigerons jamais avec la sécurité. Les différentes phases d'intervention, en particulier les travaux d'application du surfactant qui viennent de démarrer, conduisent à envisager la date de réouverture de l'école au lundi 4 décembre, sous réserve de la négativité des futurs tests à l'amiante et de l'accord des autorités.

D'ici là, l'accueil des élèves se poursuivra au sein de l'école Rosa Parks et du gymnase Nelson Mandela.

Une réunion en visioconférence était organisée ce jour (vendredi 3 novembre 17h30) avec les parents d'élèves afin de leur présenter les évolutions pour la période du 6 novembre au 4 décembre, et ainsi répondre à leurs interrogations. Tous les parents d'élèves ont reçu une invitation pour cette visioconférence, par courriel.

La cellule de crise reste active et d'autres informations seront publiées dès que nécessaire. Toutes les informations sont disponibles sur [www.rouen.fr](http://www.rouen.fr) et sur les réseaux sociaux de la Ville de Rouen.